

1671556	INFLUENZA AVIAIRE: MESURES D'APPLICATION DANS LA ZONE DE PROTECTION DEERLIJK	
<u>Objectif</u> Ce document décrit la zone de protection délimitée autour de la contamination par la grippe aviaire hautement pathogène de type H5N8 dans une exploitation avicole à Deerlijk et les mesures qui s'y appliquent.	<u>Version</u> date: 29.01.2021 numéro de version: 1 référence: 1671556 v1	
<u>Annexes à ce document</u> 1. Délimitation de la zone de protection Deerlijk 2. Inventaire	<u>Matériel de référence</u> Arrêté royal du 5 mai 2008 relatif à la lutte contre la grippe aviaire	<u>Destinataires</u> Tous

Délimitation

La délimitation de la zone est reprise en annexe 1.

Mesures

Le document "mesures dans une zone de protection" est disponible sur les pages internet de l'AFSCA:
<http://www.favv.be/professionnels/productionanimale/santeanimale/grippeaviaire/mesures.asp>.

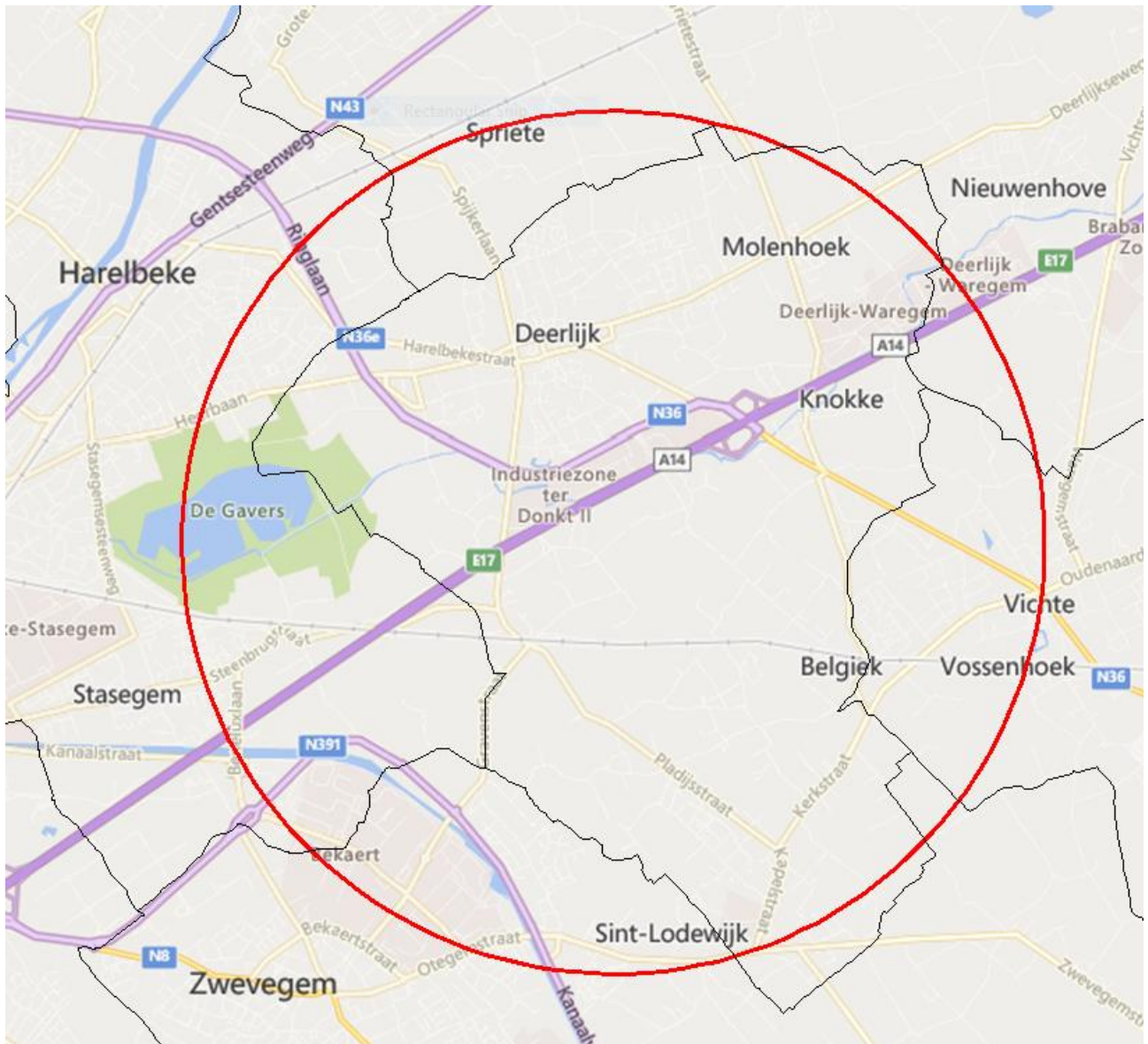
Application

Cette instruction s'applique pour une durée indéterminée à partir du 29.01.2021.

annexe 1 DELIMITATION DE LA ZONE DE PROTECTION DEERLIJK

La zone de protection Deerlijk est constituée des rues (ou sections de rue) dans les communes de Anzegem (8570), Deerlijk (8540), Harelbeke (8530), Waregem (8790) et Zwevegem (8552).

Une carte détaillée et zoomable de la zone de protection ci-dessous est disponible sur les pages internet de l'AFSCA: <http://www.favv.be/professionnels/productionanimale/santeanimale/grippeaviaire/mesures.asp>.



annexe 2

INVENTAIRE

INFLUENZA AVIAIRE – INVENTAIRE DES VOLAILLES

A COMPLETER PAR L'EMPLOYÉ DE LA COMMUNE QUI A PRIS RÉCEPTION DE L'INVENTAIRE COMPLETE PAR LE RESPONSABLE

nom date n° de suite

A COMPLETER PAR LE DETENTEUR

1. DONNEES D'EXPLOITATION OU L'ELEVAGE

nom et pré-nom téléphone

adresse

e-mail

2. INVENTAIRE

espèce avicole détenues	nombre	type d'activités (indiquer) : ornement, consommation personnelle, ferme pédagogique, ...
poules		
canards		
oies		
dindes		
pintades		
perdrix		
faisans		
cailles		
ratites		
pigeons		
autres (préciser) :		
total		

Fait le à à h .

Signature du responsable